No. 15

LA PRISE DV COMTE DE LA SVSE,

faisant leuées en Dauphiné pour secourir Montauban.

Mené & conduict à Grenoble par la Noblesse & Commune du pays.

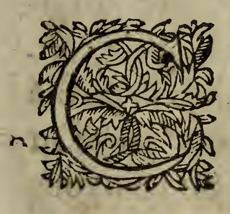
du vj octobre 1621



A PARIS,
Chez PIERRE ROCOLLET, au Palais.
M. DC. XXI.
Auec Permission.

LA PRISE DV COMTE DE LA SVZE, CHEF DES troupes Rebelles, leuées en Dauphiné, pour secourir Montauban.

Mené & conduit à Grenoble, par la Noblesse & commune du pays.



Omme des vents procedét les orages & le courroux de la mer, aussi des Grands arriue ordinairement le bransle & le mouuement des peuples:

car comme la teſtepouſſe, & les membres ſuiuent ; auſſi n'y a il mal aucun au Corps d'vn Eſtat, que par la contagion & maladie des Chefs.

Les peuples qui ſe ſont declarez Rebelles à ſa Majeſté, par la deſobeïſſance, ne ſe ſont jamais portez à vne actiõ ſi dénaturee, que ſur l'aſſeurãce qu'ils auoiẽt en la protection de leurs Chefs, qui donnãs toute liberté à leurs paſſiõs, ont fortifié la rebellion des places, tourné le trenchant & le fil de l'eſpee contre le reſpect de la Majeſté Royale, contre l'authorité des loix & du biẽ public, & nous ont porté au malheur où nous nous voyons finalement reduits.

A cette ſorte de reſolution

s'est laissé emporter Monsieur le Comte de la Suse, personnage, auquel la seule consideration de ce que Dieu & la nature l'ont fait naistre François & subject d'vn grãd Roy, deuoit arrester de pied ferme en son deuoir, & retenir sur l'vnion & la cõcorde, & s'estimer heureux de ce que Dieu eust quelque jour employé son courage en vne juste occasiõ, pour rendre son nom glorieux en la conseruation de sa patrie, & en la gloire de cette Couronne: & ce pendant lors que tant de braue Noblesse se monstrans vrayemẽt Nobles & François, courent à cœurs bandez & à bras roidis aux plus illustres occasions de seruir le Roy; prendre l'essor de sa passion, donner course à son appetit, & des ai-

les à ſon ambition, c'eſt deuenir laſche en courage, & ſe rendre odieux à la poſterité.

Or pour ne rien entamer des raiſons qui ont meu le Comte de la Suſe de faire des leuees, ou pour le moins courir aux étrãgers pour en tirer des forces: Il ſe ſçait, comme ledit ſieur Comte auroit ſouz certaines Cõmiſſions pleinement deſaduoüees de ſa Majeſté, couru les païs de Liege, Alemagnes, Suiſſes, Bernes & autres lieux Proteſtans, pour faire quelques leuees de gẽs de guerre en iceux, en deſſein de les amener & faire entrer en France, pour ſecourir les rebelles à ſa Majeſté, & ſe rendre dans les meſmes vn des chefs du party, & faire parler de luy entre les ſiẽs.

Ses deſſeins premiers n'ont pas

reüssi toutesfois, comme il se promettoit: dans le païs de Liege encore que les Liegeois soient gens fort prõpts pour aller à la guerre, ils ne veulent neantmoins aucunement entendre à secourir des subiets rebelles à leur Roy.

Dans l'Allemaigne, combien que les Allemands marchent par tout auec de l'argent, le peu d'honneur & de profit qu'il y a d'entrer en vn Royaume au desadueu du Prince & contre son authorité, les retiendra tousiours dãs les termes de l'honneur & du respect qu'ils portent à la Majesté de nos Roys; ioinct que maintenant l'Allemaigne est trop diuisee & trop affairée pour pouuoir donner secours à autruy & à soymesme.

Dans les Cantons Suisses pro-

testans, l'estroicte alliance & confederation qui est entr'eux & les Roys de France, les rendra tousiours plus affectionnez a cultiuer l'amitié & faueur du Roy, qu'a entreprendre choses qui luy soiét tant soit peu prejudiciables & desagreables.

Mesme iugement faut-il faire de la volonté des Bernois plus obligez au Roy qu'a nul autre Prince & Estat de la Chrestienté: aussi le Comte de la Suse ny autre quelz qu'ils soient n'ont iamais peu desbaucher les peuples estrágers pour venir en France, si ce n'est sous les commissions de sa Majesté pour la Conseruation du droict de laquelle ils sont tousiours prests d'armer & d'entrer a sa premiere requeste.

N'ayant

N'ayant donc peu auancer aucune chose chez les Estrangers, le Comte de la Susepasse par Geneue, & prend resolution de retourner en France.

Il reuient par le Dauphiné assisté du Vicomte de Machaut & de quelques Seigneurs & Gentils-hommes au nombre de quelque seize, les autres disent vingt cinq, pour assembler quelques trouppes qui y estoient leuees pour le party rebelle & en prendre la conduitte: mais comme Dieu dispose de la proposition des factieux, il s'achemine du costé de Grenoble, & enuiron à deux lieuës proche de la ville, il se trouue auec sa Cõpagnie

le 17. d'Octob. dernier, ſurpris & attaqué de la nuict en vn petit village, fouruoyé de ſon chemin parmy les tenebres: il heurte à la porte d'vne grange où il voit de la lumiere, demande à parler à quelqu'vn. Vn bon vieil homme ſort, auquel ledit ſieur Comte de la Suſe commande de le ſuiure & le guider. Le bon homme effrayé de voir ceſte Compagnie de Seigneurs & de Gentils hommes ainſi marcher de nuict à peur, & s'excuſe de ne pouuoir marcher à cauſe de ſon aage & imbecilité de ſa perſonne: & comme il ſe voit menacé & contrainct d'obeyr, au lieu de luy il preſente

ſon fils, qu'il leur donne pour guide : & comme il eſt preſt à partir, il l'aduertit en ſecret de ne mener ceſte trouppe par les grands chemins, ains par voyes obliques & detournees, afin de leur faire prendre le plus long du lieu ou ils vouloiét aller, & auoir moyen cependant d'en donner aduis au Seigneur de la parroiſſe. Ce qu'il fait, car ſi toſt qu'ils ſont partis auec le guide, ce bon homme ſe doutant que c'eſtoient gens ſuſpects, marchant ainſi de nuict & par trouppe en vn païs incogneu, va en diligence trouuer ſon Seigneur, le Gentil-homme du lieu, luy donne aduis de

cette Compagnie. Ce Gentilhomme desireux d'apprendre quels ils estoient, faict aussi tost aduertir ses voisins les autres Gentils hommes du païs, qui tous montent promptement à cheual & courent par toutes les parroisses circonuoisines, faire sonner le tocsain & assembler les Communes.

Cependant le Comte de la Suse arriue auec les siens en vn lieu ou la garde venoit d'estre posee, ils rencontrent la sentinelle qui refusans de les laisser passer, le tuent, & passans plus outre trouuent le corps de garde, qu'ils veulent forcer pour passer à quoy les ha-

bitans reſiſtoyent, la compagnie dudit ſieur Comte en couche deux ou trois par terre, & en bleſſent quelques autres iuſques au nombre de ſix, le bruit de ceſte eſcarmouche s'eſpand de plus en plus aux parroiſſes voiſines, les Gentils-hommes & les Communes y accourent, vne multitude d'hommes en armes ſe trouuent à l'entour d'eux, qui les empeſchent d'euader, & voyans qu'il n'eſtoit poſſible d'eſquiuer de leurs mains, fõt quelque reſiſtance, mais de toute la trouppe qu'ils eſtoiẽt ne s'en ſauuerent que trois: tous les autres furent pris & arreſtez priſon niers, & con-

duits en la Citadelle de Gre-
noble, entre lesquelles sont
lesdits sieurs Comte de la Suse
& le Vicomte de Machaut
blessés, dont a esté dressé pro-
cez verbal, enuoyé au Roy
pour sçauoir sa volonté & son
commandement sur ce qui en
seroit à faire.

FIN.

PERMISSION.

IL est permis à Pierre Rocollet Libraire à Paris, faire Imprimer vn petit liure intitulé: *La prise du Comte de la Suse, faisant leuees en Dauphiné pour secourir Montauban*, Et deffences à tous Libraires, Imprimeurs, Colporteurs & autres de l'Imprimer, ny vendre d'autre Impression, à peine de confiscation & de cinquante liures d'amende. Fait à Paris le 5. Nouembre 1621.